

LE GEIQ AIDE A DOMICILE

Le Geiq est un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification, qui recrute et qualifie ses salariés via un contrat de professionnalisation en alternance et les met à disposition des associations d'aide à domicile adhérentes au groupement. L'objectif visé est leur qualification et leur embauche confirmée dans une association à l'issue de leur parcours au Geiq.

Le Geiq est l'employeur et organise les parcours en alternance pour ses salariés, tout en leur faisant bénéficier d'un double tutorat (par l'association et le Geiq), et d'un accompagnement socio-professionnel (par le Geiq) dans une optique de renforcement de l'employabilité (montée en compétences).

*Le contrat GEIQ est un **EMPLOI avec une formation financée** et non une entrée en formation avec des stages !*



LE PARCOURS ADVF

ADVF, Le Titre Professionnel « **Assistant-e De Vie Aux Familles** » est une certification de niveau V, mis en place par le Ministère de l'Emploi (DGEFP).

L'assistant-e de vie aux familles effectue les services attendus par les personnes auprès desquelles il (elle) intervient pour concourir au maintien à domicile et faciliter la vie quotidienne :

- ✓ Réalisation de leurs tâches domestiques (entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas) ;
- ✓ Assistance pour les actes qui les concernent personnellement (hygiène corporelle, alimentation, déplacements, écoute/stimulation) ;
- ✓ Prise en charge de leurs jeunes enfants.

Prestations essentiellement auprès de personnes âgées et/ou handicapées.

Contrat proposé ?

Au sein du GEIQ, les salariés en contrat en alternance suivent la formation ADVF à hauteur de 2 jours par semaine pendant **13 mois**. Pendant les vacances scolaires, les salariés n'ont pas de formation et sont à plein temps dans l'association où ils réalisent leur alternance.

Le contrat de professionnalisation – CDD de 13 mois temps plein - s'articule autour de :

- ✓ 505 h de formation (titre ADVF)
- ✓ 800h de mise à disposition : auprès d'une association adhérente au groupement (mono-mise à disposition principalement)
- ✓ 200h de tutorat renforcé.
- ✓ Un stage en crèche de 70 heures

PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Selon les besoins des adhérents, le GEIQ met en place des sessions d'ADVF (1 à 2 sessions/an).

1. Informations collectives suivies de tests et la MRS de Pôle Emploi ;
2. Après sélection sur dossier, les candidats sont reçus en entretien de recrutement par le GEIQ Aide à Domicile ;
3. Selon les conclusions de cet entretien, le candidat est proposé à un ou plusieurs adhérents selon son profil pour validation définitive de son recrutement ;
4. Embauche par le GEIQ avec 1 mois d'essai.

UN SEUL EMPLOYEUR : LE GEIQ !

PRE-REQUIS

- ☑ Demandeurs d'emplois ayant obligatoirement validés un **projet professionnel** dans l'Aide à domicile (envie de faire ce métier à long terme) et ayant une première **expérience** dans le métier (ou stage de 15 jours minimum) ;
- ☑ **Mobilité** : Possession du permis B et d'un véhicule exigés
- ☑ Capacité et disponibilité pour s'engager sur un temps plein (**35 heures, dont soirs et week-ends, vacances scolaires**). Capacité à s'adapter à un planning changeant.
- ☑ Niveau suffisant en français pour suivre une formation de niveau V.
- ☑ Capacité à s'engager dans un contrat de travail à long terme. Et envie de se former.
- ☑ Ne pas présenter de freins majeurs à l'emploi.
- ☑ Accepter les conditions de rémunération : 100 % du SMIC
- ☑ Bonne résistance physique et psychologique.